

FAITS DIVERS

VILLEPREUX

L'incendiaire condamné

Un homme de 42 ans, obèse et aveugle, a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Versailles à une peine de huit mois de prison avec sursis. La justice lui reprochait d'avoir, en septembre et début octobre, mis le feu au local poubelles et dans les couloirs de son foyer accueillant principalement des personnes âgées. Il s'est justifié en expliquant qu'il était sous l'emprise de l'alcool.